

Une AG inter-établissements des personnels syndiqués et non syndiqués des écoles, collèges et lycées avec des militants et représentants des syndicaux départementaux FO lycées et collège, SUD Education et CGT educ'action ainsi qu'une délégation de lycéens (Queneau, Fénelon, Pasteur) et une représentante de la FCPE du lycée Pasteur s'est tenue à la bourse du travail de Lille mercredi 11/12.

Etaient présents des collègues :

des lycées Van der Meersch, Jean Moulin, et Baudelaire à Roubaix , Fénelon à Lille, Paul Hazard à Armentières, Marguerite de Flandre à Gondecourt, Lecorbusier à Tourcoing, Beaupré à Haubourdin.

des collèges Nina Simone (Wazemmes) à Lille, Anne Frank à Roubaix, Descartes à Loos, Mendès France à Tourcoing, Phillippe de Commines à Comines, Roger Salengro à Houplines, Jules Ferry à Haubourdin.

des écoles ou groupes scolaires Legouve et Lakanal et Villon à Roubaix, Ampère à Wazemmes (Lille)

Tout le monde s'accorde à dire que la grève a été historique jeudi 5 décembre avec des taux de grévistes de 50 à 90 %, puis qu'elle s'est enracinée à des degrés variables selon les établissements ou écoles.

Ainsi les personnels des lycées Van Der Meersch, Jean Moulin ou Baudelaire, les collèges de Wazemmes et de Comines ou du groupe scolaire Legouve se réunissent-ils régulièrement en AG pour voter la reconduction de la grève, et/ou organiser des distributions de tracts ou/et ont créé une caisse de grève, notamment pour aider les collègues les plus précaires.

Dans d'autres établissements, les personnels se concentrent sur les appels nationaux, quelques-uns peinent à mobiliser, à installer la discussion de la grève pour gagner, et/ou manquent d'informations faute de section syndicale.

Tout le monde s'accorde sur l'exigence de retrait du projet de réforme des régimes de retraite, qui est un préalable fédérateur pour faire avancer toutes les autres revendications (salariales, conditions de travail...) dont l'urgence se fait partout ressentir dans le service public d'éducation nationale. **Cette revendication unitaire est aussi le fil à plomb pour trancher les débats sur les annonces du gouvernement : nous faisons grève et manifestons pour le retrait, le projet de réforme n'est ni amendable, ni négociable !**

Les lycéens nous informent qu'ils se sont réunis le même jour pour discuter de leurs actions. Ils témoignent d'une répression policière très violente, de comportements dangereux des forces de l'ordre qui lancent des gaz lacrymogènes et refoulent les manifestants sur la route sans avoir coupé la circulation au préalable. La représentante de la FCPE nous alerte sur cette mise en danger des lycéens, et le comportement des chefs d'établissements qui refusent d'ouvrir les portes pour mettre les élèves à l'abri lorsque des affrontements éclatent ou qui tentent d'empêcher les élèves grévistes de reprendre les cours.

[voir l'article de la voix du nord](#)

La délégation lycéenne explique que d'autres actions que les blocus sont envisagées à l'intérieur des établissements : affiches, minutes de silence, etc.

Ils appellent à rejoindre les manifestations.

Résolutions.

Nous dénonçons l'usage disproportionné de la force et toute entrave au droit de grève et de manifestation particulièrement envers les jeunes. Nous apportons notre soutien aux lycéens dans leur liberté de se construire comme citoyens en affirmant

publiquement leurs opinions.

Sur le manque d'information, notamment concernant le droit de grève et de manifestation, nous rappelons que celui-ci est constitutionnel, que l'on ne saurait reprocher à un fonctionnaire de militer, y compris en distribuant des tracts d'information aux parents au nom d'un quelconque « devoir de réserve » ou de « neutralité. » La notion de « conflit de loyauté » envers sa hiérarchie ne peut en aucun cas être invoquée, y compris pour les CPE.

Le fonctionnaire est un citoyen dont la liberté d'expression et d'opinion sont garanties par la loi.

En cas d'arrestation ou de poursuite, SUD souligne l'existence CLAJ (Collectif lillois d'autodéfense juridique) qui est un collectif militant bénévole en lien avec plusieurs avocats à Lille et Roubaix qui peuvent intervenir solidairement.

[site ici](#)

Sur la poursuite de la mobilisation personne n'est dupe des déclarations du premier ministre. Nous nous inscrivons dans l'appel national du 10/12 :

« Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salariées le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève et de manifestations localement le 12 décembre, puis le week-end, et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations. »

Pour jeudi et mardi à Lille, le rendez-vous est fixé

Porte de Paris à 14h30.

SUD précise que plusieurs défilés ont lieu samedi à Lille, dont un rassemblement à

15h30 place de la République.

[infos sur les mobilisations et AG à consulter ici](#)

Nous décidons de nous organiser pour que les établissements mobilisés s'adressent à ceux qui ne le sont pas encore. Suite à l'AG du mardi 10, des collègues de Roubaix sont allés au lycée Zola et y retournent jeudi midi pour participer à leur AG d'établissement. Il faut en faire autant partout où c'est possible.

Les piquets de grève peuvent servir de points de ralliement, comme celui de Van der Meersch à Roubaix. Ils aident, de plus, à la visibilité du mouvement.

L'AG mandate Thomas pour se rendre à Paris où s'organise une AG nationale des AG inter-établissements.

Nous prévoyons de nous retrouver lundi 16 décembre à 18h à la bourse du travail.

Faites le savoir !